

## 2021\_CT2\_084

**OBJET : Mobilité - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - AVIS - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Station GNV Vitrolles Anjoly"**

---

Le 11 février 2021, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Musiques Actuelles du Pays d'Aix (6MIC) à Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 5 février 2021, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents** : AMAR Daniel – AMIEL Michel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BIANCO Kayané – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice – BRAMOULLÉ Gérard – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DELAVET Christian – DESVIGNES Vincent – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GARCIN Eric – GERARD Jacky – GOMEZ André – GOURNES Jean-Pascal – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HUBERT Claudie – KLEIN Philippe – LANGUILLE Vincent – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PENA Marc – RAMOND Bernard – RUIZ Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales** : BOULAN Michel donne pouvoir à RUIZ Michel – BURLE Christian donne pouvoir à RAMOND Bernard – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à CRISTIANI Georges – CESARI Martine donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre – CHARRIN Philippe donne pouvoir à CHAUVIN Pascal – CONTÉ Marie-Ange donne pouvoir à PELLENC Roger – DAGORNE Robert donne pouvoir à GUINIERI Frédéric – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – MALLIÉ Richard donne pouvoir à CRISTIANI Georges – PAOLI Stéphane donne pouvoir à GARCIN Eric – PETEL Anne-Laurence donne pouvoir à KLEIN Philippe – POUSSARDIN Fabrice donne pouvoir à GOMEZ André – TAULAN Francis donne pouvoir à GRUVEL Jean-Christophe – VENTRON Amapola donne pouvoir à SLISSA Monique – VINCENT Jean-Louis donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : BENKACI Moussa – DI CARO Sylvaine – FERNANDEZ Stéphanie – FILIPPI Claude – GRANIER Hervé – JOISSAINS Sophie – ROVARINO Isabelle – SANNA Valérie

**Secrétaire de séance** : LANGUILLE Vincent

**Monsieur Michel AMIEL** donne lecture du rapport ci-joint.

**RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX**

**Mobilité**  
**Déplacements, mobilité, transports et infrastructures**

■ Séance du 11 février 2021

**03\_1\_05**

■ **Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Station GNV Vitrolles Anjoly"**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

## RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

### Transports, Mobilité durable

#### ■ Séance du 18 Février 2021

4

#### MOB 004-18/02/21 CM

#### ■ Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Station GNV Vitrolles Anjoly"

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Le Conseil Métropolitain a approuvé par une délibération N° TRA 022-5112/18/CM le principe d'une délégation de service public (DSP) relative à la création et l'exploitation d'une station d'avitaillement en GNV à Vitrolles ainsi que l'aménagement et l'exploitation d'un parking poids-lourds sur un terrain mitoyen au dépôt des Bus de l'Etang.

Cette procédure ayant été déclarée infructueuse, la Métropole a souhaité relancer la procédure sous forme de marché public. En application des articles 3,4 et 5 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 il a été décidé de confier le 29 juillet 2020 à la SPLA Pays d'Aix Territoires un mandat de maîtrise d'ouvrage pour conduire cette opération. La phase d'études ayant limité la partie concernant le parking poids lourds à une simple réfection, un avenant à la convention de mandat vient aujourd'hui modifier le programme initial et réduire l'enveloppe financière.

A cet effet, il convient donc de créer l'opération d'investissement n°2021001500 « Station GNV Vitrolles Anjoly » pour un montant de 4 584 300 € HT soit 5 501 160 € TTC, inscrite au Budget Annexe Transport et enregistrée dans l'autorisation de programme n°210073TP du programme 07 de la Métropole.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

**Où le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Qu'il convient de procéder à l'affectation de l'opération d'investissement relative à la construction d'une station GNV à Vitrolles pour un montant total de 4 584 300 € HT.
- Qu'il sera nécessaire aux exercices budgétaires concernés de créer les crédits de paiement y afférents.

**Délibère**

**Article 1 :**

Sont approuvées la création et l'affectation de l'opération d'investissement n°2021001500 « Station GNV Vitrolles Anjoly », inscrite au budget annexe Transport et rattachée au programme 07 Transports urbains exploitation code AP 210073TP d'un montant de 4 584 300 euros HT.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires seront inscrits dans le budget annexe Transport – section d'investissement – opération 2021001500 – nature 2031 et 238 – sous politique C210 selon l'échéancier prévisionnel des Crédits de Paiement de l'opération s' établit comme suit :

CP 2021 : 1 000 000 euros HT  
CP 2022 : 2 500 000 euros HT  
CP 2023 : 1 000 000 euros HT  
CP 2024 : 84 300 euros HT

Pour enrôlement,  
Le Vice-Président Délégué  
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS

# Note complémentaire création d'opération

Territoire : METROPOLE

Budget : ANNEXE TRANSPORTS

Programme et sous-programme : 07 TRANSPORTS PUBLICS EXPLOITATION / 073 TRANSPORTS URBAINS  
AMENAGEMENTS DIVERS ET PARTICIPATIONS

DGA : Mobilité, Déplacements, Transports, Espace Public et Voirie

Direction : Agenda et Programmation

Chargé de projet + coordonnées : D. HERQUELLE – I. MIRANDOLA 04 91 99 77 24 / 06 80 17 53 69

N° opération provisoire :

N° opération définitif : 2021001500

Libellé du projet d'opération : Construction d'une station GNV Vitrolles Anjoly

Date 6 janvier 2021

Finalité/Objectif de l'investissement : Création et exploitation d'une station-service GNV

Localisation de l'investissement : Vitrolles ZA ANJOLY

Contenu précis de l'investissement : Construction et exploitation d'une station GNV

Les procédures administratives et foncières : convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à SPLA Pays d'Aix  
Territoires

Les phases : phase 1 Etudes – phase 2 Réalisation – phase 3 Exploitation

Analyse financière dont le coût induit de l'investissement : montant de l'opération 4 584 300 €HT,  
amortissable, co-financements en cours de demandes, coût induit estimé à 155 000 € HT/an

## Fiche de projet d'opération d'investissement

### Informations générales

Budget  Territoire  Programme

DGA  Direction  Service Gestionnaire

Commune  Sous-politique  Date de la demande

### Informations sur l'opération

Numéro provisoire opération

Libellé de l'opération

Descriptif de l'opération, renseigner et joindre la note complémentaire de création pour les projets spécifiques

L'opération consiste à construire une station service pour la distribution de carburant GNV

Année prévisionnelle début opération  Année prévisionnelle fin opération

### Informations financières

Opération à créer ? *OUI*

Montant opération en € H.T.  T.T.C.

H.T.  taux TVA  T.T.C.

Echéancier prévisionnel des crédits de paiement budgétaire (selon le régime d'assujettissement à la TVA)

	2021	2022	2023	2024	2025	autres exercices	Total tous exercices
montant annuel	1 000 000	2 500 000	1 000 000	84 300,00			4 584 300

dont

	Nature	Fonction	Montant budgétaire
Etudes préalables	2031		
Acquisitions foncières			

Accusé de réception en préfecture  
043-200054807-20210211-2021\_CT2\_084-DE  
Date de dépôt : 22/02/2021  
Date de réception : 22/02/2021

Acquisitions de matériel	2156		
Maîtrise d'oeuvre			
Travaux			218 300,00
Frais d'insertion			4 291 000,00
<b>Total</b>			<b>4 584 300,00</b>

Biens amortissables cocher la case

oui

non

Echéancier prévisionnel des recettes budgétaires

Type	emprunt et auto-financement complétés par DFI					autres exercices
	2017	2018	2019	2020	2021	
Recettes pour compte de tiers						
Subventions						
FCTVA si TTC						
<b>A la charge de la collectivité</b>						
Emprunt						
Auto-financement						
<b>Total</b>						

Détail du plan de financement

Financiers	%	Montant budgétaire
<b>Total</b>		

Budget de fonctionnement prévisionnel de l'opération selon le régime d'assujettissement à la TVA

	2017	2018	2019	2020	2021	autres exercices
Dépenses						
Recettes						

**Validation projet opération d'investissement**

Fiche reçue Direction des Finances,

le

Transmise pour validation,

le

Retour de validation,

le

N° définitif de l'opération

Pour information le taux de FCTVA est en 2017 de 16,404%

Les recettes sont à inscrire à partir de N+1 voire N+2 pour le FCTVA

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20210211-2021\_CT2\_084-DE  
Date de télétransmission : 22/02/2021  
Date de réception préfecture : 22/02/2021

2021\_CT2\_084

OBJET : Mobilité - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - AVIS - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Station GNV Vitrolles Anjoly"

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	50
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	50
Majorité absolue	26
Pour	50
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**  
Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**  
Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**  
Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**  
Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents  
**Maryse JOISSAÏNS MASINI**

Signé, le 18 FEV. 2021

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20210211-2021\_CT2\_084-DE  
Date de télétransmission : 22/02/2021  
Date de réception préfecture : 22/02/2021